

# LE NOUVEAU MESSAGER

PUBLICATION A PÉRIODICITÉ VARIABLE

N° 1 - Novembre 1988

## LE MOT DU MAIRE

### LONGUE VIE AUX ASSOCIATIONS !

Le 15 Septembre dernier, le Conseil Municipal m'a confié la tâche de mener l'action entreprise au service de la Commune, suivant le chemin tracé par M. Gaston LELIEVRE.

C'est le sens de mon engagement et de l'équipe municipale élargie par les élections partielles du mois de septembre : notre commune doit connaître un développement harmonieux réalisé dans une totale transparence, au seul service de la communauté et sans exclusion de personne.

C'est pourquoi je salue tout particulièrement la parution du premier numéro du "Nouveau Messenger" réalisé par la commission municipale d'informations qui, en dehors des bulletins traditionnels plus complets qui continueront à paraître, se veut une lettre d'informations rapides, un lien plus étroit et plus fréquent entre les habitants.

Il contient surtout, cette fois-ci des informations sur les associations qui ont été les premières à répondre à notre demande de faire le point sur leurs activités. Celles qui ne figurent pas auront la parole dans un prochain numéro et notamment, bien sûr, certaines qui comptent parmi les plus anciennes comme le Club de football ou le Clairon.

La vie associative, nous devons nous en féliciter s'est beaucoup développée à Houdemont depuis quelques années. J'y vois le témoignage heureux d'une volonté de toute notre communauté de "mieux vivre ensemble".

*Anne Valtou*

### DES "RALENTISSEURS" POUR LA SECURITE DE NOS ENFANTS

A la demande de nombreux parents d'élèves et de mères de familles, des "ralentisseurs" ont été installés devant l'école maternelle et rue de Nancy, à l'issue d'une étude menée conjointement par la Direction Départementale de l'Equipement et la commission municipale de circulation.

Cela comporte évidemment des désagréments mais il y va de la sécurité de nos enfants et aussi des personnes âgées pour qui il devenait périlleux de traverser la chaussée alors que survenaient des automobilistes trop pressés, souvent étrangers à la commune et ne connaissant pas les points dangereux du village exigeant une prudence accrue.

A la suite de plusieurs observations d'usagers, tant automobilistes que piétons des modifications seront apportées à la signalisation de ces ralentisseurs.

# VIE ASSOCIATIVE.

## CLUB LOISIRS

Le Club Loisirs a repris ses activités depuis le 4 octobre

Les activités ont lieu à la salle polyvalente.  
Patchwork - Macramé - Tissage - Vannerie - Couture

Mardi de 14 h 15 à 16 h 30

Jeudi de 20h15 à 22h

Cotisation trimestrielle : 150 F.

+ 30 F d'inscription annuelle au club. Impression et peinture sur tissu 1er et 3ème mardi de 8 h 30 à 11 h 30 La séance, 40 F peinture comprise.

Inscriptions et renseignements au cours des séances

ou téléphoner à Mme VALTON : 83 55 53 14

## SECOURS CATHOLIQUE

Association régie par la loi de 1901, le Secours Catholique a pour objet " d'apporter partout où le besoin s'en fait sentir tout secours et toute aide directe ou indirecte, morale ou matérielle "

Houdemont est rattaché au secteur de Vandoeuvre qui dispose :

- d'un Centre d'Accueil : responsable M. Collin 2,

Allée des Polders Tél : 83 56 52 64

ouvert les vendredis de 14 h 30 à 17 h 30

- d'un Vestiaire : face à l'église St Méline ouvert

les vendredis de 9 h à 11 h

et le 1er mercredi du mois de 14 h à 16 h 30 A

Houdemont, le relai est assuré par :

- Marie-Thérèse Lemoine 54, Rue Gal de Gaulle

Tél : 83 5412 94

- Joseph Viatoux 30, Rue du Blanc Pré

Tél : 83 5616 81

- pour : - la transmission éventuelle des dons en nature

- tous renseignements et informations

Le Secours Catholique est habilité à recevoir des dons déductibles des revenus imposables.

En 1988, il a reçu le label " Grande Cause Nationale " et peut donc accéder gratuitement aux moyens de communications médiatiques nationales (télévision, radio, presse, affichage).

J. VIATOUX

## A.S. HOUEMONT TENNIS CLUB

L'A.S. Houdemont tennis club a pour but la pratique du tennis au niveau des loisirs et de la compétition.

En 1988, le club compte 110 adhérents et 125

licenciés. Nos activités ont lieu pour l'essentiel sur les courts du Mancé à l'exception de l'école de tennis qui fonctionne pendant la période d'hiver au Clair Chêne T.C. Cette école est constituée de 6 groupes d'enfants et de 3 groupes d'adultes encadrés par deux éducateurs. Elle fonctionne les lundi, mardi et mercredi soir.

Au niveau de la compétition, nous envisageons d'engager en 1989 trois équipes : benjamins, dames et messieurs en championnat de Lorraine par équipes.

Deux tournois sont organisés annuellement :

- un tournoi interne réservé aux adhérents du club au mois de juin.

- un tournoi open, homologué par la fédération au mois de septembre.

Pour tous renseignements s'adresser au secrétariat du club.

Mme Claude EHRHARDT 50, Rue du Blanc Pré Tél : 83 5105 01

## LA CHENILLE

Activités extrascolaires diverses.

Depuis le 26 septembre, la Chenille a repris ses activités avec le calendrier suivant :

Danse classique et moderne-jazz

chaque lundi de 17 h à 20 h salle polyvalente

NOUVEAU CETTE ANNEE : à la demande de

nombreux parents, un groupe de très jeunes danseurs (4 à 5 ans) s'est constitué; il peut encore s'agrandir....

Guitare le mardi à partir de 16 h 30 à la mairie

Piano + solfège le mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 18h foyer Gaston Lelièvre

Notre nouveau professeur de piano a également les compétences pour donner des cours de saxophone, avis aux intéressés...

Flûte le samedi à partir de 14 h à la mairie Artisanat

chaque mercredi de 14 h à 16 h avec apprentissage de

techniques diverses (pâtes à sel, vannerie, macramé, impression sur tissus, etc.) pour développer la créativité et le sens artistique de nos enfants.

Et en fin d'année, pour applaudir et encourager nos jeunes artistes toujours en progression

Gala de danse et concert

Rappelons que la Chenille est une association de parents Houdemontais soucieux du bien-être de leurs enfants.

A leur demande d'autres activités (comme : éveil et initiation musicale pour les plus jeunes...) peuvent être mises en place.

Depuis sa création la Chenille n'a pas cessé de grandir tout en recherchant la qualité; espérons que sa croissance n'est pas terminée... (elle n'a que 8 ans !...)

Bonne rentrée à tous les enfants, la Chenille leur souhaite de faire des progrès et de s'épanouir au sein de ses activités.

La présidente : Monique Pierrot

# LE NOUVEAU MESSAGER

PUBLICATION A PÉRIODICITÉ VARIABLE

N° 2 - Janvier 1989

## DERNIERES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

16 NOVEMBRE 1988

### ORGANISATION DES CLASSES DE NEIGE

- Rapporteur M. WEITZEL

Les élèves du CM2 participeront aux classes de neige, du 6 au 21 janvier à SAMOENS (Hte Savoie).

Décision à l'unanimité. Coût : 73370,70F

### COMPLEXE SPORTIF ET DESSERTE ZONE DE LOISIRS

Rapporteur M. MENG

Construction d'une salle omnisports de type C 44 x 22 m, sur le site des EGREZ.

Début des travaux janvier 89. Ouverture probable automne 89.

Le projet est adopté par 10 voix pour, 2 contre et 7 abstentions.

Coût : 8.550.000 F.

15 DECEMBRE 1988

### INFORMATISATION DE LA MAIRIE

- Rapporteur M. MAGRON

Décision d'acquérir un ordinateur, une imprimante un logiciel de comptabilité communal et un logiciel de gestion des listes électorales.

Approuvé à l'unanimité. Coût : 86.641 F.

### PEINTURES INTERIEURES DE L'EGLISE

- Rapporteurs Mme VALTON et M. POIREL

Vu l'état de vétusté des revêtements muraux de l'église, il est décidé de procéder à la réfection

des peintures intérieures de cet édifice communal.  
Début des travaux printemps 89.

Coût : 65.000 F.

### DENOMINATIONS DES RUES DES EGREZ

Rapporteur M. COLLINET

De nouvelles voies viennent d'être créées dans les ZAC d'activités et d'habitation des EGREZ. Le conseil municipal a choisi, dans la liste proposée par le C.E.L., les noms suivants : rue Charles Sellier, rue Joseph Collin, rue des Egrez, rue Antoine de Soreau, rue Jean III, rue Gauthier d'Epinal.

### FUTUR TERRAIN DE FOOTBALL TERRAIN D'ENTRAINEMENT

- Rapporteur Mme VALTON

Soucieux de satisfaire le Football-Club - 10 ans d'existence, 100 licenciés -, il est proposé de niveler et d'aménager sommairement le futur terrain de football avant de construire au même endroit le terrain définitif. Cet espace servira de terrain d'entraînement. Engazonnement prévu au printemps 89.

### 21 JANVIER 1989 SALLE POLYVALENTE

#### BOURSE AUX ORDINATEURS

8 à 10 H : dépôt, par les vendeurs, des ordinateurs, périphériques, logiciels, jeux, calculettes, etc...

11 à 17 H : Vente du matériel et informations sur le Club Micro-informatique de Houdemont.

#### BICENTENAIRE

La séance d'inscription, pour les figurants du futur spectacle de Son et Lumière de septembre 89, a eu un gros succès. Toutefois, il reste encore quelques rôles masculins à pourvoir.

Inscriptions : de 10 à 12 H.

# LE NOUVEAU MESSAGER

PUBLICATION A PÉRIODICITÉ VARIABLE

N° 3 - avril 1989

## COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

Maire .....	Anne VALTON	
Adjoints .....	Christian PERRIN, Adjoint délégué aux Finances, aux Relations intercommunales, aux Elections, au Contentieux Anne POIREL, Adjoint délégué aux Travaux, au Personnel, à l'Eau, à l'Assainissement Joseph VIATOUX, Adjoint délégué aux Affaires scolaires, au Cadre de Vie, à la Vie associative Francis JEANJACQUOT, Adjoint délégué à l'Urbanisme, aux Zones industrielles et d'activités, au Plan Primo ROTA, Adjoint délégué à la Jeunesse et Sports, à l'Animation communale	
Conseillers délégués .....	Daniel MAGRON, conseiller délégué à l'Information, aux Affaires culturelles, aux Techniques nouvelles Philippe GERMAIN, Conseiller délégué à l'Urbanisme, Permis de conduire Robert EDEL, Conseiller délégué au Social	
Conseillers .....	Daniel RUSCONI Serge GILABERT André BATAIL Viviane DUPREZ Jean-Marie GILLES	Daniel PAGLIERO Françoise FABRY André FLOT Jean-Paul DIEUDONNÉ Jean-Luc LATRICHE

### PARC DE LA RONCHÈRE

Depuis le 16 avril, le Parc de la Ronchère est ouvert. Mis à la disposition de tous, il permet, dès maintenant, la promenade dans les allées et le jeu des enfants. Un chalet de type montagnard peut servir d'abri en cas d'averse.

Les promeneurs sont priés de respecter le règlement de ce parc (affiché à l'entrée) ainsi que les horaires suivants :

- **HORAIRES D'HIVER**

du 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril, ouverture de 7 h 30 à 18 h 00

- **HORAIRES D'ÉTÉ**

du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre, ouverture de 7 h 30 à 22 h 00

A tous, nous souhaitons de profiter de cet espace de détente situé au cœur de notre cité.

### Prochaines manifestations

**Samedi 22 avril**

BAL DU BASKET

**Dimanche 7 mai**

PREMIÈRE COMMUNION

**Lundi 8 mai**

COMMÉMORATION  
DE LA VICTOIRE DE 1945

**Jeuudi 11 mai**

INAUGURATION DU FOYER  
GASTON-LELIÈVRE

**Samedi 27 mai**

CÉLÉBRATION DE LA  
FÊTE DES MÈRES

**Dimanche 28 mai**

PROFESSION DE FOI